

Procès-verbal

Assemblée générale de l'AHCVV du 19 mai 2025 au Manège

Membres du Comité présents : Jean-Charles Lathion (JCL), Madeleine Gurny (MG), Andrienne Soutter (AS), Michela Johnson (MJ), Florence Vandenbeusch (FVB), Patrice Zurcher (PZ), Oriana Bruecker (OB), Jean-Dominique Lormand (JDO), Guilhem Kokot (GK), Sean Carroll (SC), Jean-Marie Mellana (JMM).

Membres du Comité excusé-es / absents-es: Isabel Bejar Alonso (IBA), Roman Juon, Andrea Lezzi, Patrick Gutknecht, Fabienne Aubry-Conne, André Falletti, Nathalie Petel, Claude Golovine, Jules Lorenzi

1 Approbation de l'ordre du jour

Approuvé à l'unanimité.

2 Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2024 (voir sur le site www.ahcvv.ch)

Approuvé à l'unanimité.

3 Présentation du rapport d'activités depuis la dernière AG

JCL présente le rapport d'activité 2024-2025, qu'on pourra trouver sur le site de l'AHCVV. Il est approuvé à l'unanimité.

Plusieurs interventions sont faites : M. Flaks, citant la Motion 1841 actuellement pendante au Conseil municipal et qui traite entre autres de la question du pavage de la Vieille-Ville, estime que l'état de cette dernière est déplorable. Cela fait trente ans que la Ville promet un aménagement digne d'une Vieille-Ville et que rien ne se fait. JCL le confirme et mise ses espoirs sur Mme de Chastonnay, nouvelle Conseillère administrative en charge du dossier. JDO, qui fait partie de l'association depuis trente ans, annonce sa démission du Comité, estimant que celui-ci n'a plus vraiment de projets, et que l'on y parle trop souvent de motions, de commissions, etc. du Conseil municipal. Michael Flaks estime que l'on ne peut rien faire sans l'approbation du Conseil municipal, et qu'il faut agir par le biais de projets. Robert Gurny estime qu'il n'y a pas lieu d'avoir un discours négatif, beaucoup de projets ont été mené à bien par le Comité, qu'il félicite. Pour JCL, l'association est une force de propositions mais le temps d'avancement de celles-ci est désespérément long. Il donne d'exemple de la proposition de créer un marché sur la Promenade de la Treille, qui avait dans un premier temps eu les faveurs de la Conseillère administrative Anne-Marie Barbey-Chappuis pour une aide de la Ville. Celle-ci est ensuite revenue avec un préavis négatif (il y aurait déjà trop de marchés à Genève). JDO aimerait qu'il soit fait mention du SEL (Association « Service d'échanges locaux ») sur le site du Manège, et sur celui de l'AHCVV, JDO explique ce qu'est le SEL. FVB se demande cependant si le SEL est du ressort de l'AHCVV. JDO estime également qu'il faudrait revoir les statuts, qui ont été rédigés il y a quarante ans. OB propose que l'AG demande au Comité la révision des statuts, ce qui est soutenu par GK.

4. Présentation des rapports du trésorier et du vérificateur des comptes (annexes)

En l'absence d'Isabel, MG présente le rapport de la trésorerie et le commente. M. Hans-Jürg Roth, vérificateur des comptes, présente son rapport, qui est accepté à l'unanimité. Hans-Jürg Roth est réélu par acclamation.

5. Discussion, démissions, renouvellement du Comité et élection des nouveaux membres

A part la démission de JDO, JCL annonce que le comité sortant est renouvelé, avec 3 personnes supplémentaires qui se sont annoncées. Un membre de l'assemblée estime que cette élection « en bloc » n'est pas correcte. JCL demande alors aux membres sortants de se lever, et aux trois nouveaux candidats au Comité de se présenter : Pierre-François Bürgermeister, Alexandre Diogo, et Gérard Norilla ; ils sont alors élus. JMM informe qu'il va reprendre la fonction de Secrétaire, IBA a annoncé qu'elle va quitter sa fonction de Trésorière. SC accepte de reprendre ce poste. La présidence sera encore assurée pendant une année par JCL. Il suggère d'élire une personne à un poste de Vice-Présidence, nécessaire à la passation de la fonction, mais personne ne s'annonce.

6. Élection du Vérificateur des comptes

Hans-Jürg Roth, actuel vérificateur des comptes, est réélu par acclamation.

7. Divers

M. Scheffre se demande ce qu'il en est des comportements irrespectueux en Vieille-Ville, en termes de mobilité et de nuisances entre autres. OB signale qu'une question orale peut être posée au Conseil municipal.

JCL remercie les personnes présentes et lève l'assemblée.

Celle-ci est suivie de la conférence publique donnée par M. Stéphane Koch :

« Au-delà des peurs et des mythes : une approche numérique équilibrée du numérique »

Celle-ci est suivie d'une verrée de l'amitié

Procès-verbal rédigé par Jean-Marie MELLANA